CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E110166** **VALABLE JUSQU'AU** **07/10/2027**

ÉDITÉ LE 31/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1999

Raison sociale : TECNIS SARL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/03/2024

Capital : 30 000

ALLEE DE CHAMBARAN
ZONE D'ACTIVITE SUD
26300 BOURG-DE-PEAGE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS SUR ISERE

Siret : 421 603 325 00034

Téléphone : 04 75 71 26 37 **Fax :**

Portable : 0761722107

Code NACE : 4399D

Responsabilité légale :
F.R. DEVELOPPEMENT (519 067 946) / ROBERJOT OLIVIA DIRECTEUR GÉNÉRAL / ROBERJOT ANNAELLE PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 8003795

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA F27868C125400/002

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA F27868C1254000/002

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

E-mail : tecnis@tecnis-sarl.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 606 450 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	8	08/10/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	8	08/10/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/07/2026 09:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E110166** **VALABLE JUSQU'AU** **07/10/2027**

ÉDITÉ LE **31/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1999
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/03/2024
Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS SUR ISERE

Siret : **421 603 325 00034**
Code NACE : 4399D
Numéro caisse de congés payés : 8003795

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA F27868C125400/002

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA F27868C1254000/002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **TECNIS SARL**

ALLEE DE CHAMBARAN
ZONE D'ACTIVITE SUD
26300 BOURG-DE-PEAGE

Téléphone : 04 75 71 26 37 **Fax :**
Portable : 0761722107

Site Internet :
E-mail : tecnis@tecnis-sarl.fr

Responsabilité légale :
F.R. DEVELOPPEMENT (519 067 946) / ROBERJOT OLIVIA DIRECTEUR GÉNÉRAL / ROBERJOT ANNAELLE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	08/10/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	08/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	08/10/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	08/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.